

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

**« Retraites : perspectives 2020 et 2050 »**

---

*Troisième rapport*  
*Mars 2006*

Conseil d'orientation des retraites  
113, rue de Grenelle - 75007 Paris  
[www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)

# SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
<b>PREMIERE PARTIE</b>	9
<b>LE CONTEXTE DES PROJECTIONS</b>	
CHAPITRE 1 – LA MISE EN APPLICATION DE LA REFORME DES RETRAITES DANS LE REGIME GENERAL ET LA FONCTION PUBLIQUE	13
<b>I – Les axes essentiels de la réforme des retraites</b>	13
1. Les principales caractéristiques de la réforme	
2. Les principes de fonctionnement du système de retraite	
<b>II – Un éclairage sur quelques mesures</b>	15
1. Les pensions de réversion	
2. Les bonifications pour enfants et les départs anticipés des parents de trois enfants, dans la fonction publique	
3. Le droit à l’information des assurés	
CHAPITRE 2 – LES REFORMES INTERVENUES OU EN PROJET HORS DU CHAMP DU REGIME GENERAL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE	21
<b>I – La fusion des régimes des commerçants et des artisans : le régime social des indépendants (RSI)</b>	21
<b>II – Les restructurations au sein des régimes des professions libérales</b>	22
1. La réforme de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL)	
2. La fusion de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d’assurance vieillesse (CIPAV) et de la Caisse de retraite de l’enseignement, des arts appliqués, du sport et du tourisme (CREA)	
<b>III – Les réformes comptables et d’organisation en cours dans certains régimes spéciaux ; les autres réformes en cours</b>	23
1. Les réformes comptables et d’organisation pour la branche des industries électriques et gazières et pour la RATP	
2. Des processus d’intégration ou de rapprochement des règles	

<b>IV – Les évolutions des régimes complémentaires</b>	28
1. L'aboutissement de la réforme des institutions de retraite complémentaire engagée en 1994	
2. Les évolutions de l'ARRCO et de l'AGIRC	
3. Les évolutions de l'IRCANTEC	
4. La création de régimes complémentaires particuliers	
<b>CHAPITRE 3 – LES INITIATIVES RELATIVES A L'EMPLOI DES SENIORS</b>	35
<b>I - La négociation collective relative à l'emploi des seniors et à la pénibilité et le plan d'action concerté</b>	35
1. La négociation collective sur l'emploi des seniors	
2. La négociation sur la pénibilité	
3. Le plan national d'action pour l'emploi des seniors	
<b>II - Les initiatives prises par les employeurs publics</b>	38
<b>III - Remarques sur les évolutions en cours concernant l'emploi des seniors</b>	39
1. Remarques générales	
2. Remarques relatives à l'accord et au plan d'action concerté des seniors	
3. Remarques sur les mesures concernant les fonctionnaires	
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	41
<b>LES HYPOTHESES DE PROJECTION</b>	
<b>CHAPITRE 1 - CHAMP ET METHODES DE PROJECTION</b>	45
<b>I - Le cadre général des projections</b>	45
1. La période couverte par les projections	
2. La méthode générale de projection	
3. Le champ des régimes étudiés	
<b>II – Les modèles de projection</b>	47
1. Les modèles des régimes	
2. La maquette globale de la DREES	

CHAPITRE 2 – LES HYPOTHESES DEMOGRAPHIQUES	50
<b>I - Les données démographiques prises en compte</b>	51
1. Naissances et fécondité	
2. Espérance de vie et décès	
3. Les migrations	
<b>II - La modification de la composition par âge de la population</b>	58
1. La baisse de la population en âge de travailler	
2. L'augmentation de la population des plus âgés	
3. La hausse du ratio de dépendance démographique	
4. L'évolution de l'ensemble de la population	
CHAPITRE 3 – LES HYPOTHESES ECONOMIQUES	63
<b>I - Population active et emploi</b>	63
1. Les facteurs d'évolution des comportements d'activité	
2. Evolution de la population active	
3. Evolution de la population active occupée	
<b>II - Productivité du travail</b>	71
<b>III - La croissance potentielle de moyen et long terme</b>	72
CHAPITRE 4 - LES HYPOTHESES RELATIVES A LA REGLEMENTATION	75
<b>I - Des projections à législation constante</b>	75
1. La prise en compte de la réforme de 2003	
2. Les moyens de financement des régimes	
3. Les hypothèses de revalorisation des pensions	
<b>II - Les variantes liées à la réglementation des régimes</b>	79
1. L'indexation des pensions sur le salaire moyen net	
2. Les variantes d'indexation des valeurs d'achat et de service du point dans les régimes complémentaires	
3. La stabilisation du rapport entre la pension moyenne nette et le salaire moyen net	

<b>TROISIEME PARTIE</b>	83
<b>LES RESULTATS DES PROJECTIONS</b>	
<b>CHAPITRE 1 – LES PERSPECTIVES FINANCIERES APRES REFORME ET AVANT LA PRISE EN COMPTE DES NOUVELLES RESSOURCES ENVISAGEES EN 2003</b>	87
<b>I - Les résultats dans le cadre du scénario de base</b>	87
1. Les résultats globaux	
2. Les résultats des régimes	
<b>II – Les résultats des variantes démographiques</b>	95
1. Les variantes de fécondité	
2. Les variantes de mortalité	
3. Les variantes d’immigration	
<b>III – Les résultats des variantes de chômage et d’emploi</b>	99
1. Les résultats globaux	
2. Les résultats des régimes	
<b>IV - Les variantes de productivité</b>	102
1. Impact de la productivité sur les besoins de financement du système de retraite	
2. Impact de la productivité sur les besoins de financement de la CNAV, de l’ARRCO et de l’AGIRC	
<b>CHAPITRE 2 – LES EVOLUTIONS DE PENSIONS ET DE REVENUS D’ACTIVITE, SELON DIFFERENTES HYPOTHESES D’INDEXATION ET DE PRODUCTIVITE</b>	107
<b>I – L’évolution des pensions nettes et des revenus nets d’activité dans le scénario de base, avec indexation sur les prix et rééquilibrage</b>	107
<b>II – Les variantes réglementaires portant sur l’évolution des pensions</b>	108
1. Variante d’indexation des pensions sur le salaire moyen net	
2. Variante dans laquelle la pension moyenne nette est supposée évoluer comme le revenu moyen net	
<b>III – Les variantes de productivité</b>	114

CHAPITRE 3 – LES EFFETS DE LA REFORME DE 2003 AVANT LA PRISE EN COMPTE DES NOUVELLES RESSOURCES ENVISAGEES EN 2003	117
<b>I – Les effets de la réforme de 2003 sur les comptes et les besoins de financement avant prise en compte des nouvelles ressources envisagées en 2003</b>	117
1. La méthode d'évaluation de la réforme et les hypothèses sur les décalages d'âge de départ à la retraite qu'elle peut induire	
2. Les effets globaux de la réforme de 2003 sur le système d'assurance vieillesse	
3. Les effets de la réforme de 2003 sur la situation financière des régimes	
4. Les effets des mesures d'application immédiate	
5. L'épargne retraite	
<b>II– L'impact de la réforme de 2003 sur les situations individuelles</b>	133
1. Les objectifs et les caractéristiques de l'étude sur cas-types	
2. Les effets de la réforme de 2003 sur les situations individuelles	
3. Quelques réflexions sur les indicateurs étudiés	
CHAPITRE 4 – LES MOYENS DE FINANCEMENT DU SYSTEME DE RETRAITE	151
<b>I – La hausse des cotisations vieillesse « gagée » par une baisse des cotisations de la branche chômage et l'accroissement des contributions aux régimes de la fonction publique, envisagés en 2003</b>	151
1. Scénario de retour à un taux de chômage de 4,5% à partir de 2015	
2. Scénarios de taux de chômage à 7% et 9% à partir de 2015	
<b>II – Le Fonds de réserve pour les retraites</b>	156
1. Le montant des réserves en 2020	
2. Les modalités d'utilisation des réserves après 2020	
<b>III - Les moyens de financement des régimes autres que ceux qui ont été envisagés en 2003</b>	164
CONCLUSION	167
ANNEXES	171

## INTRODUCTION

Dans un premier rapport publié en décembre 2001, le Conseil d'orientation des retraites a présenté des projections à long terme de l'équilibre financier des régimes de retraite, proposé des orientations pour l'avenir du système de retraites, et présenté les éléments chiffrés permettant de faire des choix sur les moyens de garantir son équilibre financier et une meilleure équité entre les cotisants.

Cinq ans après, le Conseil réalise un nouvel exercice qui fait l'objet du présent rapport<sup>1</sup>. Le Conseil répond ainsi à l'obligation qui lui est faite par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites de réaliser des projections au moins une fois tous les cinq ans. Il a, par ailleurs, dans ce cadre, étudié une variante ad hoc répondant à la demande formulée par le Comité de politique économique de l'Union européenne. Comme cela avait été le cas en 2001, les projections réalisées pour le Conseil d'orientation des retraites alimentent ainsi la contribution de la France aux travaux européens sur les retraites.

La méthode d'ensemble est la même qu'en 2001, même si les outils de projection utilisés par les régimes ont évolué avec la mise au point de nouveaux modèles pour le régime général et la fonction publique de l'Etat. Des projections économiques ont été demandées à la Direction générale du trésor et de la politique économique du Ministère de l'économie et des finances et à l'Observatoire français des conjonctures économiques, qui ont permis au Conseil d'arrêter les différentes hypothèses à partir desquelles les projections ont été réalisées. Sur la base de ces projections, une analyse des perspectives financières du système de retraite a été conduite selon deux méthodes. Une première méthode, analytique, s'appuie sur des projections réalisées par les différents régimes de retraite obligatoires, à partir d'hypothèses communes fournies par le Conseil d'orientation des retraites. Une deuxième méthode, synthétique, s'appuie sur la maquette globale de projection de l'équilibre du système de retraite de la direction de la recherche, de l'évaluation et des études statistiques du ministère de la santé et de la solidarité.

Pour les besoins de l'exercice 2006, les hypothèses démographiques et économiques ont été actualisées. Par ailleurs, les effets de la réforme intervenue en août 2003 et des changements qui se sont produits depuis 2001 dans les différents régimes ont été pris en compte. Cependant, compte tenu du caractère récent de la réforme (mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier de 2004) et de sa grande progressivité, les évaluations de ses effets restent largement estimatives et prévisionnelles. Ceci explique le parti pris de présenter des fourchettes et des scénarios alternatifs concernant notamment son impact possible sur les comportements de cessation d'activité et de liquidation des pensions. Ce n'est qu'au cours des prochaines années qu'une appréciation des effets des mesures prises sur la base de données constatées sera possible, permettant alors d'affiner les constats et de recalibrer les projections. De multiples variantes ont, par ailleurs, été réalisées, permettant de tester la sensibilité des résultats à des variations dans les hypothèses démographiques, économiques ou réglementaires. Ces variantes sont aussi importantes que le scénario de base pour apprécier la situation des régimes de retraite.

---

<sup>1</sup> Sur l'ensemble des activités du Conseil et notamment son deuxième rapport, voir l'annexe 5.

A la suite de la réforme de 2003, un certain nombre de questions restent ouvertes. Le rapport examine les points les plus importants.

La première question est relative à **l'incidence de la loi de 2003 sur l'évolution des âges de cessation d'activité et de liquidation des pensions**. Les incertitudes sur cette évolution ont conduit à étudier dans le rapport plusieurs hypothèses. Pour éclairer les perspectives futures, une enquête sur les intentions de départ des assurés a, en outre, été menée, dont de premiers résultats sont présentés dans le rapport.

La deuxième question concerne **l'évolution relative du niveau de vie des actifs et des retraités**, en fonction des âges de cessation d'activité et de liquidation des pensions. Pour l'étudier des travaux sur cas-types ont été conduits par les principaux régimes et le rapport en rend compte.

La troisième question majeure est celle de **l'équilibre financier des régimes**. Elle se pose en des termes différents selon que sont prises en compte ou non les mesures relatives aux ressources des régimes présentées en 2003. Selon la présentation de la réforme faite en 2003, l'équilibre du système de retraite en 2020 est assuré, dans une hypothèse de retour au plein emploi, par des hausses des cotisations vieillesse, compensées par les baisses des cotisations à l'assurance chômage ainsi que par des contributions supplémentaires aux régimes de la fonction publique. Cette question fait l'objet de développements particuliers dans le présent rapport, lorsqu'il traite du financement des régimes. L'hypothèse dans laquelle la croissance économique ne permettrait pas de tels redéploiements ou dans laquelle de tels redéploiements ne seraient pas souhaités est également examinée.

x x  
x

Dans une **première partie**, le rapport présente les évolutions de la réglementation des régimes intervenues depuis le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites du printemps 2004, ainsi que les initiatives engagées tant par les partenaires sociaux que par les pouvoirs publics pour améliorer l'emploi des seniors.

Une **deuxième partie** est consacrée aux hypothèses et aux diverses variantes qui ont servi de base aux projections, du point de vue démographique, économique et réglementaire.

Les résultats des projections font, enfin, l'objet de la **troisième partie** du rapport qui retrace l'évolution de la situation financière des régimes selon les différentes hypothèses retenues, après réforme. Les effets de la réforme de 2003 sur les résultats des régimes sont décrits et des indicateurs relatifs à la situation des retraités et aux âges de départ à la retraite sont présentés.

Le présent rapport est consacré à la présentation et à la réflexion sur les nouvelles projections. C'est dans un deuxième rapport, présenté d'ici la fin de l'année, que le Conseil approfondira la réflexion sur les points qui, compte tenu des analyses faites sur les projections dans le présent rapport, lui paraissent pouvoir constituer pour 2008 des enjeux importants.